

Étude #11

RETOUR À LA VIE CORPORELLE.

Union de l'âme au corps.

*L'union commence à la conception, mais elle n'est complète qu'au moment de la naissance. Du moment de la conception, l'Esprit désigné pour habiter tel corps y tient par un lien fluïdique qui va se resserrant de plus en plus jusqu'à l'instant où l'enfant voit le jour. (Le Livre des Esprits. Question 344.) (...) Ce lien se resserre de plus en plus à mesure que le corps se développe. Dès ce moment, l'Esprit est saisi d'un trouble qui va sans cesse croissant ; aux approches de la naissance, le trouble est complet, l'Esprit perd la conscience de lui-même et ne recouvre ses idées que graduellement à partir du moment où l'enfant respire ; c'est alors que l'union est complète et définitive. (KARDEC, Allan. *Qu'est-ce que le Spiritisme ?*) L'union est définitive, en ce sens qu'un autre Esprit ne pourrait remplacer celui qui est désigné pour ce corps ; mais comme les liens qui l'y tiennent sont très faibles, ils sont facilement rompus, et ils peuvent l'être par la volonté de l'Esprit qui recule devant l'épreuve qu'il a choisie ; mais alors l'enfant ne vit pas. (Le Livre des Esprits. Question 345.)*

La perturbation qui accompagne l'Esprit l'avertit (...) que le moment est venu de prendre une nouvelle existence ; ce trouble va croissant jusqu'à la naissance ; dans cet intervalle, son état est à peu près celui d'un Esprit incarné pendant le sommeil du corps ; à mesure que le moment de la naissance approche, ses idées s'effacent ainsi que le souvenir du passé, dont il n'a plus conscience, comme homme, une fois entré dans la vie ; mais ce souvenir lui revient peu à peu à la mémoire dans son état d'Esprit. (Le Livre des Esprits. Question 351.)

*Ainsi, l'Esprit (...) n'est jamais témoin conscient de sa naissance. Au moment où l'enfant respire, l'Esprit commence à recouvrer ses facultés, qui se développent à mesure que se forment et se consolident les organes qui doivent servir à leur manifestation. (KARDEC, Allan. *La Genèse*. Chap. XI, N° 20.) Mais, en même temps que l'Esprit recouvre la conscience de lui-même, il perd le souvenir de son passé, sans perdre les facultés, les qualités et les aptitudes acquises antérieurement, aptitudes qui étaient momentanément restées à l'état latent, et qui, en reprenant leur activité, vont l'aider à faire plus ou mieux qu'il n'a fait précédemment ; il renaît ce qu'il s'est fait par son travail antérieur ; c'est pour lui un nouveau point de départ, un nouvel échelon à gravir. (KARDEC, Allan. *La Genèse*. Chap. XI, N° 21.)*

*Le lien fluïdique qui prend l'Esprit au corps est le périsprit qui, comme nous le savons, est semi-matériel (...), c'est-à-dire tenant de la matière par son origine et de la spiritualité par sa nature éthérée ; comme toute matière, elle est puisée dans le fluide cosmique universel, qui subit en cette circonstance une modification spéciale. (...) Le fluide périspirituel est donc le trait d'union entre l'Esprit et la matière. Durant son union avec le corps, c'est le véhicule de sa pensée pour transmettre le mouvement aux différentes parties de l'organisme qui agissent sous l'impulsion de sa volonté, et pour répercuter dans l'Esprit les sensations produites par les agents extérieurs. Il a pour fils conducteurs les nerfs, comme dans le télégraphe le fluide électrique a pour conducteur le fil métallique. (KARDEC, Allan. *La Genèse*. Chap. XI, n° 17.)*

La gestation

La femme enceinte, en plus de rendre un service organique à l'entité qui se réincarne, doit aussi en supporter le contact spirituel, qui représente toujours un sacrifice lorsqu'il s'agit de quelqu'un gardant des dettes obscures dans sa conscience. L'organisme féminin, pendant la gestation, subit une véritable greffe mentale. Les pensées de l'être accueilli en son sein l'enveloppent totalement, déterminant ainsi des altérations significatives dans sa structure

biologique. Si l'enfant est très évolué et possède des qualités morales, il peut aider sa mère, en lui prodiguant des émotions sublimées et en convertissant la maternité, usuellement douloureuse, en une saison d'espérances et de joies intraduisibles (...).

La chaîne d'échanges entre mère et enfant ne se limite pas à l'alimentation matérielle ; elle s'étend aux échanges constants de sensations diverses. (...) Les esprits de l'un et de l'autre se juxtaposent, en quelque sorte, et se maintiennent en pleine communion, jusqu'à ce que la Nature complète son travail au moment voulu. C'est de cette association que proviennent les signes de naissance. Certains états intimes de la femme atteignent, en quelque sorte, le principe fœtal, et le marquent pour toute son existence. Le travail de la maternité ressemble donc à un délicat processus de modelage, qui demande, ainsi, beaucoup de soin et d'harmonie pour en assurer la perfection.

Souvent, on constate une sensibilité exagérée de la femme qui tombe enceinte. La transformation du système nerveux, dans ces circonstances, est indiscutable. (...) L'explication en est très claire. La gestante est une créature hypnotisée à long terme. Son champ psychique est envahi par les impressions et les vibrations de l'Esprit qui occupe ses ressources pour sa réincorporation sur Terre. Lorsque le futur enfant n'est pas suffisamment équilibré devant la Loi, ce qui est presque toujours le cas, l'esprit maternel peut présenter des déséquilibres étranges, car comme pour un médium, elle transmettra des opinions et des sensations de l'entité qui l'étreint.

(Entre la Terre et le Ciel. Par l'Esprit André Luiz. Chap. XXVIII.)

L'enfance

Quelle est, pour l'Esprit, l'utilité de passer par l'état d'enfance ?

L'Esprit s'incarnant en vue de se perfectionner, est plus accessible, pendant ce temps, aux impressions qu'il reçoit et qui peuvent aider à son avancement, auquel doivent contribuer ceux qui sont chargés de son éducation. (Alan Kardec : Le Livre des Esprits, question 383.)

Cet état est une nécessité, il est dans la nature et selon les vues de la Providence. C'est un temps de repos pour l'Esprit. (Allan Kardec : Le Livre des Esprits, question 382.)

Dès (...) les approches de l'incarnation, l'Esprit, entrant dans le trouble, perd peu à peu la conscience de lui-même ; il est, durant une certaine période, dans une sorte de sommeil pendant lequel toutes ses facultés demeurent à l'état latent. Cet état transitoire est nécessaire pour donner à l'Esprit un nouveau point de départ, et lui faire oublier, dans sa nouvelle existence terrestre, les choses qui eussent pu l'entraver. Son passé, cependant, réagit sur lui ; il renaît à la vie plus grand, plus fort moralement et intellectuellement, soutenu et secondé par l'intuition qu'il conserve de l'expérience acquise. À partir de la naissance, ses idées reprennent graduellement leur essor au fur et à mesure du développement des organes ; d'où l'on peut dire que, pendant les premières années, l'Esprit est véritablement enfant, parce que les idées qui forment le fond de son caractère sont encore assoupies. Pendant le temps où ses instincts sommeillent, il est plus souple, et, par cela même, plus accessible aux impressions qui peuvent modifier sa nature et le faire progresser, ce qui rend plus facile la tâche imposée aux parents. (L'Évangile selon le Spiritisme. Chap. VIII, item 4.)

L'enfance commence à la naissance. Elle comprend la période de développement de la personnalité, initiant à l'accouchement et finissant à l'arrivée des premières manifestations de la puberté, au début de l'adolescence. Dans la période de l'enfance, l'enfant change avec l'âge et révèle des caractéristiques individuelles, dont le rythme varie d'un individu à l'autre.

Soulignons que la mémoire intégrale des expériences des vies passées est bloquée, pour permettre à l'Esprit de mieux profiter des bénéfiques visés par la réincarnation. *En effet, ce souvenir aurait des inconvénients très graves ; il pourrait, dans certains cas, nous humilier étrangement, ou bien aussi exalter notre orgueil, et par cela même entraver notre libre arbitre ;*

dans tous les cas, il eût apporté un trouble inévitable dans les relations sociales. L'Esprit renaît souvent dans le même milieu où il a déjà vécu, et se trouve en relation avec les mêmes personnes, afin de réparer le mal qu'il leur a fait. S'il reconnaissait en elles celles qu'il a haïes, sa haine se réveillerait peut-être ; et dans tous les cas il serait humilié devant celles qu'il aurait offensées. Dieu nous a donné, pour nous améliorer, juste ce qui nous est nécessaire et peut nous suffire : la voix de la conscience et nos tendances instinctives ; il nous ôte ce qui pourrait nous nuire. L'homme apporte en naissant ce qu'il a acquis ; il naît ce qu'il s'est fait ; chaque existence est pour lui un nouveau point de départ ; peu lui importe de savoir ce qu'il a été : il est puni, c'est qu'il a fait le mal ; ses tendances mauvaises actuelles sont l'indice de ce qui reste à corriger en lui, et c'est là sur quoi il doit concentrer toute son attention, car de ce dont il s'est complètement corrigé, il ne reste plus de trace. Les bonnes résolutions qu'il a prises sont la voix de la conscience qui l'avertit de ce qui est bien ou mal, et lui donne la force de résister aux mauvaises tentations. (L'Évangile selon le Spiritisme. Chap. V, item 11.)

Les enfants sont les êtres que Dieu envoie dans de nouvelles existences ; et pour qu'ils ne puissent pas lui reprocher une sévérité trop grande, il leur donne toutes les apparences de l'innocence ; même chez un enfant d'un mauvais naturel, on couvre ses méfaits de la non-conscience de ses actes. Cette innocence n'est pas une supériorité réelle sur ce qu'ils étaient avant ; non, c'est l'image de ce qu'ils devraient être, et s'ils ne le sont pas, c'est sur eux seuls qu'en retombe la peine. Mais ce n'est pas seulement pour eux que Dieu leur a donné cet aspect, c'est aussi et surtout pour leurs parents dont l'amour est nécessaire à leur faiblesse, et cet amour serait singulièrement affaibli par la vue d'un caractère acariâtre et revêche, tandis que, croyant leurs enfants bons et doux, ils leur donnent toute leur affection, et les entourent des soins les plus délicats. Mais lorsque les enfants n'ont plus besoin de cette protection, de cette assistance qui leur a été donnée pendant quinze à vingt années, leur caractère réel et individuel reparaît dans toute sa nudité : il reste bon s'il était fondamentalement bon ; mais il s'irise toujours de nuances qui étaient cachées par la première enfance. (Le Livre des Esprits. Question 385.)

C'est ainsi que l'enfance est non seulement utile, nécessaire, indispensable, mais encore qu'elle est la suite naturelle des lois que Dieu a établies et qui régissent l'univers. (Le Livre des Esprits. Question 385.) Ainsi, tant la paternité que la maternité sont (...) *sans contredit une mission ; c'est en même temps un devoir très grand et qui engage, plus que l'homme ne le pense, sa responsabilité pour l'avenir. Dieu a mis l'enfant sous la tutelle de ses parents pour que ceux-ci le dirigent dans la voie du bien, et il a facilité leur tâche en lui donnant une organisation frêle et délicate qui le rend accessible à toutes les impressions ; mais il en est qui s'occupent plus de redresser les arbres de leur jardin et de leur faire rapporter beaucoup de bons fruits que de redresser le caractère de leur enfant. Si celui-ci succombe par leur faute, ils en porteront la peine, et les souffrances de l'enfant dans la vie future retomberont sur eux, car ils n'auront pas fait ce qui dépendait d'eux pour son avancement dans la voie du bien. (Le Livre des Esprits. Question 582.)* D'un autre côté, les parents qui ont dispensé toute leur attention dans l'éducation de leurs enfants, ne doivent pas se sentir responsables de leur détournement, car (...) *plus les dispositions de l'enfant sont mauvaises, plus la tâche est lourde, et plus grand sera le mérite s'ils [les parents] réussissent à le détourner de la mauvaise voie. (Le Livre des Esprits. Question 583.)*

L'état d'enfance semble être une loi universelle dans les différents mondes habités, car quand Allan Kardec a demandé aux Esprits Supérieurs : *En passant d'un monde à l'autre, l'Esprit passe-t-il par une nouvelle enfance ?* La réponse a été : *L'enfance est partout une transition nécessaire, mais elle n'est pas partout aussi stupide que chez vous. (Le Livre des Esprits. Question 183.)*

L'oubli du passé : justification de sa nécessité.

Pourquoi l'Esprit incarné perd-il le souvenir de son passé ?

L'homme ne peut ni ne doit tout savoir ; Dieu le veut ainsi dans sa sagesse. Sans le voile qui lui couvre certaines choses, l'homme serait ébloui, comme celui qui passe sans transition de l'obscurité à la lumière. Par l'oubli du passé il est plus lui-même. » (Allan Kardec : Le Livre des Esprits, question 392.)

C'est en vain qu'on objecte l'oubli comme un obstacle à ce que l'on puisse profiter de l'expérience des existences antérieures. Si Dieu a jugé à propos de jeter un voile sur le passé, c'est que cela devait être utile. En effet, ce souvenir aurait des inconvénients très graves ; il pourrait, dans certains cas, nous humilier étrangement, ou bien aussi exalter notre orgueil, et par cela même entraver notre libre arbitre ; dans tous les cas, il eût apporté un trouble inévitable dans les relations sociales. (Allan Kardec : L'Évangile selon le Spiritisme. Chap. V, item 11.)

Si nous n'avons pas, pendant la vie corporelle, un souvenir précis de ce que nous avons été, et de ce que nous avons fait de bien ou de mal dans nos existences antérieures, nous en avons l'intuition, et nos tendances instinctives sont une réminiscence de notre passé, auxquelles notre conscience, qui est le désir que nous avons conçu de ne plus commettre les mêmes fautes, nous avertit de résister. (Allan Kardec : Le Livre des Esprits, question 393 – commentaire.)

Rentré dans la vie corporelle, l'Esprit perd momentanément le souvenir de ses existences antérieures, comme si un voile les lui dérobaît ; toutefois, il en a quelquefois une vague conscience, et elles peuvent même lui être révélées en certaines circonstances ; mais alors ce n'est que par la volonté des Esprits supérieurs qui le font spontanément, dans un but utile, et jamais pour satisfaire une vaine curiosité (...). L'oubli des fautes commises n'est pas un obstacle à l'amélioration de l'Esprit, car s'il n'en a pas un souvenir précis, la connaissance qu'il en avait à l'état errant et le désir qu'il a conçu de les réparer, le guident par intuition et lui donnent la pensée de résister au mal ; cette pensée est la voix de la conscience, dans laquelle il est secondé par les Esprits qui l'assistent s'il écoute les bonnes inspirations qu'ils lui suggèrent. Si l'homme ne connaît pas les actes mêmes qu'il a commis dans ses existences antérieures, il peut toujours savoir de quel genre de fautes il s'est rendu coupable et quel était son caractère dominant. Il lui suffit de s'étudier lui-même, et il peut juger de ce qu'il a été, non par ce qu'il est, mais par ses tendances. Les vicissitudes de la vie corporelle sont à la fois une expiation pour les fautes passées et des épreuves pour l'avenir. Elles nous épurent et nous élèvent, selon que nous les subissons avec résignation et sans murmure. La nature des vicissitudes et des épreuves que nous subissons peut aussi nous éclairer sur ce que nous avons été et sur ce que nous avons fait, comme ici-bas nous jugeons les faits d'un coupable par le châtement que lui inflige la loi. Ainsi, tel sera châtié dans son orgueil par l'humiliation d'une existence subalterne ; le mauvais riche et l'avare, par la misère ; celui qui a été dur pour les autres, par les duretés qu'il subira ; le tyran, par l'esclavage ; le mauvais fils, par l'ingratitude de ses enfants ; le paresseux, par un travail forcé, etc. (Le Livre des Esprits. Question 399.)

C'est en vain qu'on objecte l'oubli comme un obstacle à ce que l'on puisse profiter de l'expérience des existences antérieures. Si Dieu a jugé à propos de jeter un voile sur le passé, c'est que cela devait être utile. En effet, ce souvenir aurait des inconvénients très graves ; il pourrait, dans certains cas, nous humilier étrangement, ou bien aussi exalter notre orgueil, et par cela même entraver notre libre arbitre ; dans tous les cas, il eût apporté un trouble inévitable dans les relations sociales. L'Esprit renaît souvent dans le même milieu où il a déjà vécu, et se trouve en relation avec les mêmes personnes, afin de réparer le mal qu'il leur a fait. S'il reconnaissait en elles celles qu'il a haïes, sa haine se réveillerait peut-être ; et dans tous les cas il serait humilié devant celles qu'il aurait offensées. Dieu nous a donné, pour nous améliorer, juste ce qui nous est nécessaire et peut nous suffire : la voix de la conscience et nos tendances instinctives ; il nous ôte ce qui pourrait nous nuire.

L'oubli du passé, (...) obéissant aux lois supérieures qui président le destin, représente la

diminution de l'état vibratoire de l'Esprit, en contact avec la matière. Cet oubli est nécessaire et, en faisant abstraction des bénéfices spirituels de cette question, on peut étudier attentivement ce problème à la lumière des conceptions scientifiques. En prenant un nouveau corps, l'âme doit s'adapter à cet instrument. Elle doit abandonner le bagage de ses vices, de ses défauts, de ses souvenirs nocifs, de ses vicissitudes du passé ténébreux. Il lui faut une nouvelle virginité ; un instrument vierge lui est donc fourni. Les neurones de ce nouveau cerveau jouent le rôle d'appareils briseurs de lumière ; le sensorium limite les perceptions de l'Esprit, et ce n'est qu'ainsi que l'être peut reconstituer son destin. Il doit en être ainsi pour que l'homme puisse cueillir les bénéfices de sa vie temporaire. Sa conscience n'est que la partie émergée de sa conscience spirituelle ; ses sens ne constituent que ce qui est nécessaire à son évolution sur le plan terrestre. D'où la limite de ses perceptions visuelles et auditives, par rapport aux innombrables vibrations qui l'entourent. (XAVIER, Francisco Cândido. *Emmanuel*. Par l'Esprit Emmanuel. Chap. XIV)

Léon Denis signale que (...) *l'oubli du passé est, pour l'homme, la condition indispensable de toute épreuve et de tout progrès terrestre. Ce passé de chacun de nous a ses taches et ses souillures. En parcourant la série des temps évanouis, en traversant les âges de brutalité, nous avons dû accumuler bien des fautes, bien des iniquités. Échappés d'hier à la barbarie, le fardeau de ces souvenirs serait accablant pour nous. La vie terrestre est parfois lourde à supporter. Elle la serait bien plus encore, si, au cortège de nos maux présents, venait s'ajouter la mémoire des souffrances ou des hontes passées.*

Presque tous nous avons besoin de pardon et d'oubli. L'ombre qui cache nos faiblesses et nos misères soulage notre esprit, en nous rendant la réparation moins pénible. (DENIS, Léon. *Après la Mort*. Deuxième partie, chap. XIV)